

Politique de santé au travail de Vivalia

Le **Respect de la personne humaine** est une valeur fondamentale.

Dans cet esprit et parce que rien ne justifie la mise en danger des personnes, nous accordons une importance prioritaire à la **sécurité au travail** et à la **protection de la santé** de nos travailleuses et de nos travailleurs ainsi que de toutes les parties prenantes aux activités de l'institution comme les médecins, les collaborateurs indépendants et les prestataires extérieurs.

La politique de santé au travail englobe les aspects suivants :

- La **sécurité physique**,
- L'ergonomie et l'aménagement des postes de travail,
- L'hygiène et l'environnement,
- L'embellissement des espaces de travail,
- Les aspects **psychosociaux** (stress, bien-être mental, etc.).

Dans une démarche d'amélioration continue, Vivalia met en œuvre les **moyens matériels, organisationnels et humains** adaptés afin de :

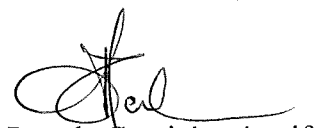
- Respecter les lois et réglementations applicables,
- Définir des **objectifs clairs**, établir des plans d'actions, des mesures concrètes,
- Utiliser des **indicateurs** pour contrôler les progrès et réajuster les actions si les résultats ne sont pas atteints,
- Adopter une approche **proactive** : anticiper les risques, comprendre les défaillances latentes, analyser les erreurs actives, atténuer les conséquences d'événements potentiels,
- Intégrer la santé et la sécurité dès la **conception** des lieux, des équipements, des méthodes de travail,
- Harmoniser la politique santé-sécurité avec les autres politiques internes et adopter une approche multidisciplinaire.

Cette politique de maîtrise des risques privilégie l'ouverture et le dialogue social en impliquant les **travailleurs** et leurs **représentants** et en les encourageant à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de la politique de prévention à l'échelle de l'entreprise par la **détection des risques** et à la **proposition d'améliorations**.

La sécurité et la santé étant l'affaire de tous, Vivalia veille à développer une culture d'entreprise centrée sur la santé et la sécurité au quotidien.

Cette démarche permettra à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de disposer d'un environnement de travail sain et sûr qui :

- **Diminuera** le nombre et la gravité des **accidents du travail**,
- **Diminuera** le nombre de **maladies professionnelles** (en particulier les aspects psychosociaux et les troubles musculosquelettiques),
- **Augmentera in fine la qualité de vie au travail et la qualité des soins rendus à nos patients et résidents.**



Pour le Comité exécutif
Pascal MERTENS
Directeur général